

Lundi 6 octobre 2014, communiqué de presse

LA DYNAMIQUE ECONOMIQUE DE LA COBAS

La COBAS est compétente en matière de développement économique. A ce titre, elle met en place des structures et des dispositifs ayant pour but de faciliter la vie des chefs d'entreprise, actuels et futurs. Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la Communauté d'Agglomération, a fait de cette thématique un des fers de lance de sa mandature. Son objectif est simple : promouvoir notre territoire auprès des entreprises afin qu'elles viennent s'y installer, se développer, créant ainsi de l'emploi et des synergies entre les professionnels.

Une mission de préfiguration pour la création d'une agence de développement économique :

Pour aller toujours plus loin dans cet accompagnement au service des entreprises, la Présidente de la COBAS a lancé une mission de préfiguration pour l'implantation d'une agence de développement économique à l'échelle du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre. Cette dernière devrait voir le jour d'ici environ 18 mois. En garantissant des conditions optimales d'accueil et de développement pour les entreprises, la COBAS se positionne comme facilitateur en matière de développement économique (c r é a t i o n, r e p r i s e, développement, implantation).

Un nouveau site internet :

Premier outil de la future agence de développement économique, un site internet à destination des porteurs de projets va bientôt voir le jour. Il recensera les disponibilités foncières géolocalisables (bâti et non bâti) sur les 17 communes du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre et centralisera toutes les informations sur les filières du territoire, les différentes formations, l'habitat, le transport, les pépinières d'entreprises, le contexte économique, le tourisme et les voies de communication.

La pépinière, guichet unique pour les entreprises, accueille la mission de préfiguration d'une agence de développement économique :

Créée en 2009, elle accueille celles et ceux qui ont un projet de création d'entreprise ou qui ont lancé leur société depuis moins d'un an. Au-delà de ses 7 bureaux, 2 bureaux tertiaires, de ses 5 ateliers, de la salle de réunion et des services mutualisés, l'atout de cette structure est de proposer un accompagnement personnalisé. Une équipe de professionnels qualifiés apporte ses conseils sur la stratégie, le plan de développement de l'entreprise, les aides auxquelles elle peut prétendre, propose des formations ciblées etc. La présence de multiples sociétés au sein de la pépinière génère un échange d'expériences enrichissant pour tous.

Disposer de la pépinière d'entreprises sur notre territoire est une chance. En effet, grâce aux services proposés et aux loyers très attractifs, cette structure augmente les chances de pérenniser l'activité de l'entreprise. En 2013, les services de la COBAS ont accueilli une trentaine de porteurs de projet et ce chiffre augmente sur 2014, preuve de l'intérêt que suscite notre territoire chez les entrepreneurs. Depuis le 1^{er} octobre, la pépinière accueille la mission de préfiguration de l'agence de développement économique à l'échelle du Pays.

Zoom sur la société BEYOND THE SEA, installée à la pépinière depuis le 15 septembre

Présentation du projet :

Yves PARLIER, navigateur reconnu internationalement pour ses résultats sportifs dans les courses au large les plus prestigieuses, développe avec son équipe, un projet résolument innovant dans le plus pur respect de l'environnement. Ce projet de **traction par cerf-volant, issu tout droit de la technologie du Kitesurf** vise à utiliser le vent comme seule source d'énergie. En exploitant le potentiel de chercheurs Français, la société Beyond the sea ® construit une extraordinaire équipe de femmes et d'hommes compétents et motivés. Nous élaborons également des partenariats stratégiques de recherche avec de prestigieuses écoles d'ingénieurs, industriels, professionnels du kite, marins ou armateurs tous orientés vers l'Innovation Responsable. Le champ d'application de la traction par kite sera large : de la marine marchande à la grande plaisance, en passant par la pêche ou encore la sécurité. **Beyond the sea** ® ouvrira de nouvelles perspectives pour tous ceux qui pratiquent la mer. Cette solution sera révolutionnaire du point de vue de l'environnement comme de la sécurité et de l'économie, combinant de multiples atouts qui en feront une solution incontournable pour les navires de toutes tailles.

Réduction des besoins énergétiques et diminution des émissions nocives :

En tirant profit du vent, qui est une énergie 100% renouvelable, ce procédé réduira les besoins énergétiques des navires, tout en diminuant proportionnellement leurs émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, suivant le rendement souhaité, il sera possible, dans de bonnes conditions, de se passer complètement du moteur à explosion, au profit de l'énergie gratuite et écologique qu'est le vent.

Une solution synonyme de sécurité :

En plus de ce gain écologique, cette solution sera synonyme de sécurité. Par sa visibilité en cas d'avarie, sa traction ne génère qu'un faible chavirement tout en assurant une large possibilité de manœuvre. C'est une solution qui saura répondre aux appréhensions de tous et qui pourra être adaptable sur tous navires, à voile ou à moteur, en complément du moteur à explosion. La taille du kite dépendra de la taille du navire afin de garder un contrôle total de la puissance obtenue, en toute sécurité.

Rentabilité

Avec une réduction de 20% des dépenses en carburant, cette solution offrira une rentabilité à très court terme.

Formation, mise en place

Les équipes de BEYOND THE SEA sauront assurer la mise en place du système, la formation du personnel naviguant, et le suivi des installations.

Informations et contact : www.beyond-the-sea.com

Contact presse :

COBAS : Caroline Gentile, chargée de communication. Tel : 07 88 00 08 05